



Deux agents d'accueil (H/F) saisonniers pour le camping municipal



**Poste à temps complet à pourvoir pour la période du
1^{er} juin au 31 août 2022**

ACTIVITES PRINCIPALES DU POSTE :

- Effectuer le secrétariat, l'accueil téléphonique, établir les factures, les statistiques,
- Tenir une régie de recettes : encaisser, contrôler les opérations chaque jour,
- Assurer l'accueil des campeurs dès leur arrivée (enregistrement, placement, branchement...),
- Informer les campeurs pendant leur séjour (visites, renseignements pratiques, etc...),
- Nettoyer les installations sanitaires et entretenir les lieux ; procéder à l'arrosage des fleurs et au ramassage des papiers, détritiques, poubelles et au nettoyage des locaux,

PROFIL REQUIS :

Niveau BAC minimum - Maîtrise de l'anglais obligatoire et autres langues appréciée- Sens de l'accueil et de la communication avec le public - Capacités rédactionnelles - Connaissances en informatique (Word, Excel) pour tenir la caisse et éditer les factures - Capacité d'analyse et faculté à gérer rapidement des situations - Rigueur et sens de l'organisation dans le travail - Utilisation du matériel et des produits d'entretien - Sens des responsabilités - Capacité à rendre compte - Formation aux premiers secours appréciée - Permis B souhaitable

Horaires de travail répartis du lundi au dimanche et incluant 1 ou 2 jours de repos hebdomadaire.

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à transmettre avant le **10 avril 2022**

Monsieur le Conseiller Départemental - Maire

Hôtel de Ville - 71 rue Charles Beauhaire - 45140 Saint Jean de la Ruelle

Ou par courriel : recrutement@ville-saintjeandelaruelle.fr

Renseignements auprès de Frédéric Girard - Responsable du service entretien et gardiennage des équipements sportifs et de tourisme ☎ 02.38.79.33.44